



Pirae le 09 janvier 2019

FEDERATION D'ATHLETISME DE POLYNESIE FRANCAISE

Compte-rendu n°1/2019 du Conseil fédéral de la FAPF
du mercredi 09 janvier 2019 à 17h00 dans ses bureaux au stade Pater.

Etaient présents :

Mme Titaua Maurin, Présidente
Mme Françoise Terrierooiterai, Vice Présidente
Mme Danièle Guyonnet, Secrétaire Générale,
Mme Katia Zarli, trésorière
M. Sacha Lee,
M. Mario Zarli,
M. Dan Pihaatae,
M. Christian Tchan,
M. Fernand Chaves,
Mme Louise Teariki,
M. Arnaud Rupert,

Etaient absents représentés:

Mlle Anne-Lise Bourineau, procuration à Mme Katia Zarli,

Etaient absents :

Mme Albertine Terrierooiterai,
M. Thomas Slowinski,

Ordre du Jour :

1. Validation du PV du CF n°4 du 12 septembre 2018,
2. Validation du PV n°5 du 14 décembre 2018,
3. Bilan financier provisoire 2018 - Validation,
4. Validation des projets de haut niveau pour le budget provisionnel,
5. Validation des projets de formations pour le budget provisionnel,
6. Validation des projets pour les îles pour le budget provisionnel,
7. Validation des projets d'investissement (matériel sportif),
8. Budget prévisionnel,
9. Présidence de la commission CSR,
Rajouter :
10. Deux commissions techniques les 15/11/2018 et 20/12/2018 (vœux des membres),
11. Demande du COPF pour les jeux de Polynésie,
12. Match minimales en Nlle-Calédonie (12 athlètes, 1 chef de délégation, 2 entraîneurs et 1 officiel),
13. Questions diverses

Le quorum étant atteint, la réunion débute à 17h10.

Madame la Présidente prend la parole et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents et propose l'étude des points inscrits à l'ordre du jour.

1 - Validation du PV du CF n°4 du 12 septembre 2018,

Le compte rendu du 12 septembre 2018 est validé sans aucune remarque, à l'unanimité des membres présents.

TM
DG



2 – Validation du PV n°5 du 14 décembre 2018,

Le compte-rendu du 14 décembre 2018 est validé sans aucune remarque, à l'unanimité des membres présents.

3 - Bilan financier provisoire 2018 - Validation,

Mme Katia Zarli, trésorière, dresse le bilan 2018 de la FAPF.

Voir les différents documents joints à ce compte-rendu et qui seront présentés lors de l'AG du mercredi 16 janvier 2019.

La trésorière précise par ailleurs, que l'année 2018 fut une année difficile.

Historique :

Du 1^{er} janvier au 24/04/18, c'est M. Moana Kervella, alors trésorier qui tenait les comptes de la FD.

Le 25/04/18, la révocation du CF.

Du 25/04 au 25/05/18 M. Guy Ramon est nommé administrateur pour préparer les élections.

Les comptes auraient dû être gelés pendant 1 mois. En revanche, une somme de 500 000 CFP avait été votée par l'ancien bureau qui permettait à l'administrateur d'assurer la continuité des actions de la FAPF et de payer les différentes dépenses et la remise de 02 chèques en blanc, pour payer les billets d'avion et subvenir aux besoins du formateur en CQP de la FFA.

La nouvelle équipe élue le 25/05 récupère les comptes 1 semaine après les élections.

Les signatures ont été déposées auprès de la banque Socredo en juillet 2018.

Par ailleurs, la trésorière a pu constater quelques anomalies comme : le 12 avril 2018, il y a eu un virement qui correspondait au salaire d'avril 2018 de M. Thierry Tonnellier. Le 16 avril, ce même virement est extourné et le 23 avril le virement repasse comme normal !!!!

Attention :

Le CF est interrompu. En effet, compte tenu de l'heure de convocation des 02 candidats à la présidence de la Commission des Statuts et des Règlements, 17h30 pour M. Moana Kervella et 17h45 pour M. Mario Zarli, le point 9 sera étudié avant de reprendre le point 3.

9 - Présidence de la Commission des Statuts et des Règlements (CSR),

Deux candidats :

1 -) 17h30 : M. Moana Kervella

Ses motivations principales :

- a constaté des manquements au respect des textes, donne notamment l'exemple des mutations,
- est à l'origine de l'appel à candidature,
- connaît bien le statut et le règlement intérieur,
- a déjà été président de la CSR pendant de longues années,
- rappelle que le président de la CSR doit veiller au respect des règlements,
- travaillera en équipe
-

2 -) 17h45 : M. Mario Zarli

Ses motivations principales :

- pourvoir au remplacement d'Arnaud,
- travailler sur les textes (Statuts et RI),
- respect des textes,
- il candidate pour la FD et non pour l'AS Puna'au,
- travaillera en équipe,

107
DG



18h05 : Après étude des 02 candidatures, c'est celle de M. Mario Zarli qui est retenue par le CF.

Suite point 3 - Bilan financier provisoire 2018 - Validation,

Des remarques : Mme Katia Zarli précise qu'il manque quelques factures entre janvier à mai 2018.

Toutes ces informations seront mentionnées dans le bilan 2018 de la FD.

Le bilan financier provisoire est validé par le CF sous réserve des justificatifs manquants.

Par ailleurs, Mme la présidente nous informe qu'au niveau du compte bancaire, la disponibilité au 31/12/2018 était de 11 347 187 CFP. Elle propose une réserve de 8 000 000 CFP sur le compte d'épargne.

Demande validée par le CF

4 - Validation des projets de haut niveau pour le budget provisionnel,

- 1) **HN01 - Championnat de Nouvelle-Zélande à Christchurch du 06 au 12 mars 2019**

Le CF valide le projet et la somme de 2 425 200 CFP.

- 2) **HN02 – Lanceurs de javelot**

- Championnat de France en février 2019 : 852 250 CFP
- Championnat d'Australie en mars / avril 2019 à Sydney
+ 1 stage de 2 semaines en HPTC à Gold Coast: 1 034 000 CFP
- Championnat Océania fin juin 2019 à Townsville
en Australie : 915 000 CFP

Le CF valide les 03 projets pour un montant total de 2 801 250 CFP.

- 3) **HN03 – Lanceurs de poids**

- Championnat de France en février 2019 : 852 250 CFP
- Championnat d'Australie en mars/avril 2019 à Sydney
+ 1 stage de 2 semaines en HPTC à gold Coast: 1 034 000 CFP
- Championnat Océania fin juin 2019 à Townsville : 915 000 CFP

Le CF valide les 03 projets pour un montant total de 2 801 250 CFP.

- 4) **HN04 – Championnat Océania fin juin 2019 à Townsville – Australie : 1 887 200 CFP**

Le CF valide le projet et la somme de 1 887 200 CFP.

- 5) **HN05 – stage de préparation fin juin 2019 + 1 stage avec 1 entraîneur de sauts de France à Tahiti : 660 000 CFP**

Le CF valide le projet et la somme de 660 000 CFP.

TM
DG



Fédération d'athlétisme
de Polynésie française

- 6) HN06 – Match minimales début avril 2019 en Nlle Calédonie 1 semaine : 1 830 000 CFP
+ 1 stage de 5 jours à Moorea en janvier 2019 : 598 000 CFP

Le CF valide les 2 projets et la somme de 2 428 000 CFP.

Les projets Sport Santé 2019 : 1 742 000 CFP

- 1) S01 – Projet pilote Sport santé : 1 237 000 CFP

Le CF valide le projet et la somme de 1 237 000 CFP.

- 2) S02 – Projet pilote Sport et Addictions : 505 000 CFP

Le CF valide le projet et la somme de 505 000 CFP.

5 - Validation des projets de formations pour le budget provisionnel,

Le calendrier des formations FAPF du 1^{er} semestre proposé par M. Thierry Tonnellier est validé par le CF. Voir document joint.

6 - Validation des projets pour les îles pour le budget provisionnel,

Un 1^{er} projet : Les lancers. Budget prévisionnel 3 000 000 CFP.

Faire venir des volontaires des îles repérés par les délégués COPF pour suivre 1 stage à Tahiti. Puis, ces mêmes volontaires rentreraient dans leurs îles avec des engins (poids et javelots) dans la catégorie seniors. Ensuite, la FAPF enverra ses cadres techniques ou des entraîneurs bénévoles.

Le CF valide le projet et la somme de 3 000 000 CFP

7 - Validation des projets d'investissement (matériel sportif),

Achats d'1 matelas de saut en hauteur + 1 garage et d'1 matelas de saut à la perche + les équipements complets + 1 garage: 4 000 000 CFP.

Le CF valide les achats et le budget de 4 000 000 CFP.

8 - Budget prévisionnel 2019,

Total des recettes : 48 125 000 CFP avec les 11 347 187 CFP de disponibilité.

Total des dépenses : 48 125 000 CFP dont en Fonctionnement : 36 125 000 CFP avec le salaire de M. Thierry Tonnellier et Investissement (matelas saut en hauteur et perche) : 4 000 000 CFP.

Le CF valide le budget prévisionnel.

10 - Deux commissions techniques les 15/11/2018 et 20/12/2018 (vœux des membres),

Pas abordé.

11 - Demande du COPF pour les Jeux de Polynésie,

Vu au point 6.

TP
DG



Fédération d'athlétisme
de Polynésie française

12 - Match minimales en Nlle-Calédonie (12 athlètes, 1 chef de délégation, 2 entraîneurs et 1 officiel),

Vu au point 4, projet HN06.

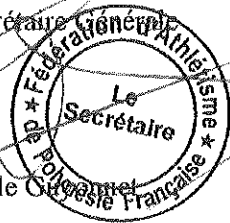
13 - Questions diverses

Le Centre de Performance : lors de la réunion du 20 décembre 2018 concernant la relance de ce Centre, un budget prévisionnel de 400 000 CFP (250 000 CFP en équipement et 150 000 CFP en rémunération et indemnisation) avait été sollicité pour permettre son fonctionnement.

Le CF valide la somme de 400 000 CFP.

La séance est levée à 20h25.

La Secrétaire Générale



Danièle C...

La Présidente de la FAPF

Titaua Juventin-Maurin